



## COMITE SYNDICAL DU 6 MARS 2026 DELIBERATION DCS26\_03\_06\_04

L'an deux mille vingt-six, le six mars, à neuf heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, au Parc départemental de l'Isle Briand au Lion d'Angers, sous la présidence de Monsieur Thierry Gallard, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. GRIMAUD Gilles	Titulaire	x		
	M. ANNONIER Claude	Titulaire	x		
	M. AUBRY Fabien	Titulaire		x	
	M. MARY Yves	Titulaire	x		
	M. ROUJOU Loïc	Suppléant			x
	M. GUERIN Patrice	Suppléant			x
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	M. GUILLEUX Jean-Philippe	Titulaire	x		
	M. RIGAUD David	Titulaire	x		
	M. CHERBONNIER Noël	Titulaire	x		
	Mme DESMARRES Martine	Titulaire			x
	M. CAMUS Emmanuel	Suppléant			x
	M. DE VILLOUTREYS Thierry	Suppléant			x
CC LOIRE LAYON AUBANCE	M. GALLARD Thierry	Titulaire	x		
	M. SCHMITTER Marc	Titulaire	x		
	M. NOYER Robert	Titulaire	x		
	M. LAVENET Vincent	Titulaire	x		
	M. DAVY Gilles	Titulaire			x
	M. FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	M. ARLUISON Jean-Christophe	Suppléant			x
	M. MOUSSEAU Damien	Suppléant			x
M. LEHEE Stephen	Suppléant			x	
CC VALLEES DU HAUT ANJOU	M. GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M. BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M. BRU Jean-Pierre	Titulaire	x		
	M. DRIANCOURT Marc-Antoine	Titulaire	x		
	M. BELLANGER Dominique	Suppléant	x		
	M. NIREFOIS David	Suppléant			x

### Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEOIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe GUILLEUX, délégué d'Anjou Loir et Sarthe

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 15

Nombre de suppléant présent et votant : 0

Nombre de pouvoir : 1 de F AUBRY à Y MARY

Nombre de votants : 16

Date de la convocation : 26 février 2026

## **OBJET : ADHESION A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE SARTHE AVAL**

Vu les statuts du Syndicat d'Eau de l'Anjou,

Vu les statuts des différents Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) présents sur le territoire du Syndicat,

Considérant la nécessité de renforcer la politique de protection des ressources en eau et les synergies entre le SEA et les différents SAGE initiées en mars/avril 2025, au regard des enjeux existants pour le SEA,

Le Président du Syndicat propose aux délégués de valider l'implication du Syndicat d'Eau de l'Anjou au sein des différentes Commissions Locales de l'Eau – CLE-, dans le cadre des différents Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) présents sur le territoire du Syndicat (eux-mêmes inscrits dans un schéma directeur SDAGE au niveau du Bassin Loire Bretagne 2022-2027)



Le Président rappelle qu'une Commission Locale de l'Eau (CLE) est constituée pour chaque Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). C'est une instance de concertation et de suivi des orientations du SAGE, « un parlement local de l'eau » composée de représentants de l'Etat, d'usagers et d'élus locaux.

Si le SEA est concerné par 9 SAGE sur son territoire, seule l'intégration dans les instances de certains SAGE semble pertinente.

### **Le Comité Syndical, après en avoir délibéré**

- **Autorise le Président à déposer une demande d'adhésion à la CLE du SAGE SARTHE AVAL auprès du préfet coordinateur de la Sarthe**
- **Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier,**
- **Donne tous pouvoirs au Président ou son représentant pour l'application et l'exécution de la présente.**

**Vote : 16 voix pour, 0 contre, 0 abstention  
Unanimité**

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon  
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 049-200077402-20260306-DCS26\_03\_06\_04-DE

